



PORTRAIT / ALMOK

ALMOK, une étoile au cœur de mélodie enchantant les notes !

Un proverbe hongrois dit : "Celui qui se lève tôt trouvera l'or". Cette étoile-là, togolaise et fière, à l'instar du soleil, s'est sans doute levée tôt pour briller telle une pépite dorée ...



PAGE 7

INCLUSION FINANCIERE



Echos des bénéficiaires des produits Fnfi

« Ici ou ailleurs, le bonheur, pour moi c'est se donner les moyens de construire ses propres rêves », KPAKPABIA Thomas, bénéficiaire AGRISEF

PAGE 2

ECONOMIE



Millenium challenge corporation

Le Togo en marche vers le programme Compact

Après la validation par le Togo des 14 indicateurs du Millenium challenge corporation, les autorités togolaises sont confiantes pour ...

PAGE 5

Coopération française

Activités intenses de Marc Vizy en faveur des populations togolaises

PAGE 11



Présidentielle de 2020

Qu'est-ce que l'opposition espère de la communauté internationale ?

En attendant le moment décisif dans le processus électoral conduisant à la présidentielle de 2020, l'opposition togolaise continue d'investir toutes ses énergies dans la recherche de meilleures conditions de son organisation. Elle ne manque donc pas l'occasion du passage d'une mission conjointe des Nations unies et de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao) pour poser le problème. Mais que peut espérer l'opposition de la communauté internationale ?

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Les élus locaux outillés pour accroître l'économie culturelle et touristique togolaise

La contribution de la culture dans la mise en œuvre des axes 1 et 3 du Plan national de développement, a été le leitmotiv autour duquel l'association Culture, paix-développement et le cabinet Tact Xpertises ont initié des ateliers régionaux de sensibilisation et de formation. Parrainés par le ministère de la Culture, du Tourisme et des Loisirs, lesdits ateliers ont été lancés, hier 13 novembre 2019 à Lomé, lors d'une cérémonie officielle. De quelles potentialités dispose le Togo pour l'atteinte du PND sur le plan culturel ? Comment faire de l'industrie culturelle togolaise, une forteresse pouvant générer des richesses ?

« PND et potentialités culturelles et touristiques comme leviers du développement culturel », est le thème consacré aux ateliers régionaux de sensibilisation et de formation qui entendent outiller et sensibiliser les élus locaux, les administrateurs locaux et entrepreneurs culturels, sur la conservation, la promotion ...

PAGE 3

Conseil des ministres / Loi de finances 2020

Le gouvernement prévoit une croissance de 5,5%, malgré un contexte économique mondial incertain



PAGE 3



SOMMAIRE

Energie solaire
Comment mieux la promouvoir dans l'espace
Vemooa ?



P 4

Musique / Flash Marley
La « Madré » du « Rap Game » togolais



P 9

Tabagisme
Les idées reçues qui n'encouragent pas à
s'en débarrasser



P 11

Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

« Ici ou ailleurs, le bonheur, pour moi c'est se donner les moyens de construire ses propres rêves », KPAKPABIA Thomas, bénéficiaire AGRISEF

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI, nous vous conduisons à Kpenzindè, dans la Préfecture de la Kozah (420 Km au nord de Lomé) pour partager avec vous les témoignages de KPAKPABIA Thomas, bénéficiaire du Produit "Accès des Agriculteurs aux Services Financiers" (AGRISEF).

Le produit AGRISEF, un des produits spécialisés du Fonds National de la Finance Inclusive destiné aux petits exploitants agricoles a permis à des milliers d'agriculteurs et d'éleveurs d'avoir accès au microcrédit pour exploiter leurs superficies agricoles ou alors passer à échelle leurs activités élevages. D'autres ont par ailleurs utilisé le crédit pour la transformation agricole. C'est le cas ici à Kara, où KPAKPABIA Thomas réside depuis plus de quatre décennies.

"Je suis agriculteur résident à Kpenzindè, un canton de la région de la Kara. Avec les difficultés financières que j'éprouve pour l'exploitation de ma superficie agricole, je n'étais plus en mesure d'engraisser mon champ comme il se devait. A partir de ce moment, je commençais à avoir de maigres rendements, car je n'arrivais plus à enrichir le sol que j'exploite avec des engrais. Sur informations périodiques du bout des ondes, j'ai décidé d'aller vers MUFEC Kara, une institution de microfinance partenaire du FNFI pour me renseigner sur le Produit AGRISEF du Fonds."

Et justement pour faciliter l'accès aux produits du Fonds, l'institution a noué un partenariat actif et dynamique avec 26 Prestataires de Services Financiers partenaires répartis sur l'ensemble du territoire national. Des agents qui ont donc la mission de recevoir les bénéficiaires potentiels, de les informer et de les sensibiliser sur les produits dont ils sont éligibles, de les mettre en relation avec les Prestataires de Services Techniques pour la formation en gestion de crédit puis enfin retourner vers les PSF pour l'octroi du microcrédit.

" Désormais bien informé sur ce produit, ma coopérative agricole a suivi toutes les étapes nécessaires pour l'octroi du crédit. J'ai obtenu un premier crédit de 100.000 F CFA et j'ai pu acheter des sacs d'engrais en grande quantité pour mon champ de maïs. Aujourd'hui, grâce à ce crédit, j'ai à ma disposition deux champs à kpenzindè, et comme prévisions, je compte obtenir à la fin de la saison plus de 18 sacs de maïs", nous confie le jeune agriculteur fier de son parcours.

Notre interlocuteur nous

montre fermement ses superficies cultivables remplies de maïs bien mures, une preuve pour lui que le crédit AGRISEF a servi bien à quelque chose.

" Dans mon patois, on dit souvent qu'il faut toujours se donner les moyens dans la vie afin d'obtenir ce que nous voulons. Quand j'ai entendu parler du FNFI, je n'ai pas hésité à m'en rapprocher afin d'en savoir davantage. Je voudrais pour cela inviter les autres à éviter les stéréotypes et les stigmatisations et de saisir à bras le cœur toutes les opportunités mises à notre disposition afin de favoriser notre épanouissement financier et social."

Un premier crédit que notre interlocuteur a su fructifier, et pour cause les recettes qu'il génère de la vente de ses récoltes lui permet pleinement de se prendre en charge et de satisfaire les besoins de sa famille.

" Aujourd'hui, les recettes que je dégage après chaque campagne agricole, me permettent non seulement de rembourser les échéances de mon crédit, mais aussi de subvenir à mes besoins et de prendre en charge ma famille.



KPAKPABIA Thomas

Je parviens même à réaliser une épargne stratégique qui me permettra de réaliser d'autres investissements. Comme investissements à long terme, j'entends me lancer dans la transformation des produits agricoles, car selon moi, l'agriculture c'est non seulement la production agricole mais aussi la transformation des céréales en plusieurs autres produits dérivés essentielles à notre consommation."

Thomas est plus que convaincu désormais que son épanouissement réside dans sa préfecture natale, où le FNFI lui aura permis de concrétiser son rêve, celui d'être un grand agriculteur de la région. Pour lui, plus de rêve d'un ailleurs.

" Il arrive des moments où quand la situation financière devient difficile, plusieurs jeunes et mêmes des personnes plus matures pensent à tenter l'aventure dans l'espoir de pouvoir trouver mieux. Mais c'est souvent des illusions, car dans la plupart des cas ces aventures se terminent par des déceptions. Nous ici, nous avons désormais grâce au FNFI ainsi qu'aux autres projets de développement mis en place par le Gouvernement pour nous soutenir, nous avons toutes les raisons disais-je de rester sur place pour bâtir notre propre bonheur. Ici ou ailleurs, le bonheur, pour moi c'est se donner les moyens de construire ses propres rêves."

KD

Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel



fnfi
Fonds National de
la Finance Inclusive

tm
TOGOMATIN

Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin

E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège

Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yaglia

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... et l'exploitation des potentialités culturelles et touristiques de leurs territoires. C'est également l'occasion pour eux de savoir monter des projets culturels susceptibles de bénéficier de financements et apprendre le management culturel. « Ce projet vient nourrir l'arsenal de la mise en œuvre du processus de décentralisation qui, depuis les derniers textes pris par l'Etat, s'accélère avec la nouvelle loi sur les libertés locales », a rappelé le ministre de la Culture, du Tourisme et des Loisirs, par la voix de son directeur de Cabinet Gnazou N'daam.

Hier, lors de la cérémonie de lancement officiel, deux exposés ont été présentés.

Le premier animé par Kodjo Nougbolo, spécialiste de projets culturels (Lomé-Togo), a porté sur « Potentialités culturelles et touristiques du Togo : un trésor à peine entamé ». Kodjo Nougbolo a édifié l'assistance sur la chaîne de création de richesse culturelle, en abordant les aspects suivants : potentialités, produits, consommation et richesse. Il a également établi la situation de l'industrie culturelle et touristique togolaise à travers des statistiques en comparaison avec le Burkina-Faso : en 2013, le domaine de l'artisanat d'art au Togo a généré 568 emplois contre 23 000 au Burkina Faso et 16 millions de recettes contre 387 millions chez notre voisin du nord. Ces données montrent qu'il urge pour le Togo de développer son industrie

touristique et culturelle surtout afin d'emboîter le pas des Seychelles où la culture représente 50% du PIB contre 4,1 pour le Togo. Un chiffre que le PND compte faire grimper à 6,1 d'ici 2022. Selon le coordonnateur du projet, Kadanga Kodjona, il faut « donner un nouveau souffle à la mise en valeur des richesses culturelles et touristiques du Togo. Pour y parvenir, les collectivités locales ont un rôle à jouer à la lumière des compétences qu'elles ont en matière des arts, de la culture, du tourisme et du patrimoine ».

Le deuxième exposé portant sur les « Apports des industries culturelles et créatives à l'économie nationale et locale : cas de la Côte d'Ivoire » a été présenté par Koffi Modeste Goran, spécialiste

des industries culturelles (Côte d'Ivoire). Il a dressé le parcours de la Côte d'Ivoire dans le domaine culturel. La Côte d'Ivoire a véritablement progressé dans la culture avec son Plan national de développement PND de 2012-2016 et 2016-2020. La Côte d'Ivoire a inséré la formation dans tous les domaines culturels et touristiques au sein de ses 8 universités. Une manière d'inspirer le Togo et de baliser la marche à suivre. Le spécialiste s'est prononcé sur le cas du Togo en termes d'actions pour valoriser la culture et le tourisme au Togo. « Déjà, la première action est celle que le gouvernement vient de mettre en place et qui est à saluer, c'est la politique de décentralisation. Elle permettra donc aux différentes régions du Togo de s'administrer

elles-mêmes et d'aller vers une autonomie relative en valorisant leurs potentiels. Les élections locales qui ont eu lieu, les prises de services des élus locaux sont les premiers et bons pas. La formation qui est initiée sur toute l'étendue du territoire nationale vient donc renforcer ce processus en permettant d'outiller les élus locaux afin qu'ils puissent véritablement donner tout le potentiel à cette économie régionale à travers la culture et le tourisme. Le Togo est sur la bonne voie à travers les décisions de décentralisation prises par le gouvernement avec à sa tête, le président Faure Gnassingbé », dit docteur Koffi Modeste Goran, spécialiste des industries culturelles (Côte d'Ivoire).

Attipoe Edem Kodjo

Présidentielle de 2020

Qu'est-ce que l'opposition espère de la communauté internationale ?

En attendant le moment décisif dans le processus électoral conduisant à la présidentielle de 2020, l'opposition togolaise continue d'investir toutes ses énergies dans la recherche de meilleures conditions de son organisation. Elle ne manque donc pas l'occasion du passage d'une mission conjointe des Nations unies et de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao) pour poser le problème. Mais que peut espérer l'opposition de la communauté internationale ?



Gerry Taama et Jean-Pierre Fabre

Les relations entre l'opposition togolaise et la communauté internationale sont ponctuées de hauts et de bas. Elle a pour habitude de l'appeler à s'intéresser à la situation togolaise surtout dans les moments critiques. Mais elle a l'impression que la communauté internationale a choisi son camp : celui du pouvoir. Est-ce le cas ? En tout cas la Cedeao, les Nations unies, l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) et d'autres institutions internationales ne verront pas les choses de cette façon.

Ces n'entretiennent que des relations diplomatiques normales avec un pouvoir légalement constitué et

légitime parce qu'émanant des urnes, donc du peuple. L'opposition, de son côté, a sa petite idée sur la chose. Elle n'admet jamais cet aspect des relations internationales. Son souhait est que les institutions internationales désavouent le pouvoir de Lomé et l'aident à accéder au palais présidentiel, ce qu'elle qualifie souvent de « prendre le parti du peuple ».

A chacun sa lecture de la situation selon le camp dans lequel il se trouve. Malgré ses déboires avec la communauté internationale, l'opposition finit toujours par renouer avec elle. C'est à croire qu'elle n'a pas d'autres options. Pour rappel, après la crise politique du 19

août, l'opposition togolaise ne voulait plus entendre parler ni de la Cedeao, ni des Nations unies. Pour elle, l'organisation sous régionale a mal gérée la crise politique togolaise.

Elle s'est enfermée sur elle-même et a rejeté les solutions proposées par la médiation dont les huit postes de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) dans le cadre des élections législatives du 20 décembre 2018. Elle a boycotté l'élection à la grande déception des dirigeants de la Cedeao et de la communauté internationale tout entière qui a validé ce scrutin. Depuis un temps, que ce soient pour les leaders de l'opposition ou leurs soutiens, il n'était plus question de faire confiance aux institutions internationales. Les Togolais devraient prendre leur responsabilité. Mais en attendant le réveil salutaire du « peuple », la communauté internationale est là.

L'opposition submerge Mohamed Ibn Chambas de revendications

Le représentant spécial des

Nations unies et de la Cedeao pour l'Afrique de l'ouest et le Sahel qui a conduit les deux délégations à Lomé depuis le début de cette semaine, n'est pas inconnu des acteurs politiques togolais et de la population. L'opposition et ses partisans le considèrent comme un soutien du pouvoir en place depuis feu général Gnassingbé Eyadéma jusqu'au chef de l'Etat actuel Faure Gnassingbé. Sa venue a d'ailleurs entraîné des commentaires de tous genres sur les réseaux sociaux.

Mais pour l'instant il est l'homme de la situation et tout le monde va devoir composer avec lui. Et depuis son arrivée à Lomé, lui et sa délégation ont rencontré les partis de l'opposition parlementaire et extraparlamentaire. L'honorable Gerry Taama, président du groupe parlementaire Net/PDP et candidat à l'élection présidentielle de 2020, a fait deux demandes importantes : l'accès au fichier électoral, la disponibilité et la publication des résultats par bureau de vote, afin de faciliter la transparence et les recours.

Jean-Pierre Fabre président de l'Alliance nationale pour le changement (ANC), maire de la commune du Golfe 4 et aussi candidat à l'élection présidentielle de 2020 a soumis un mémorandum en huit points. La participation équitable à la Ceni, la recomposition de la Cour constitutionnelle, l'authentification du bulletin de vote, la loi sur le vote de la diaspora, la proclamation des résultats, l'observation internationale, sont quelques points concernés par ce mémorandum.

Maître Yawovi Agboyibor, président du Comité d'action pour le renouveau (Car), de son côté affirme n'avoir pas mâché ses mots. « Nous n'avons pas manqué de rappeler à ceux qui étaient devant nous, qu'ils sont des habitués de la situation dramatique qui prévaut au Togo depuis des décennies. Ibn Chambas sait que ce qui se passe au Togo est d'une gravité exceptionnelle. Je ne sais pas si dans un Etat du continent africain, il y a pareil », a-t-il confié à la presse.

Edem Dadzie

Conseil des ministres / Loi de finances pour l'année 2020

Le gouvernement prévoit une croissance de 5,5%, malgré un contexte économique mondial incertain

Le projet de lois de finances pour l'année 2020 a adopté en Conseil des ministres hier a été élaboré en prenant en compte plusieurs paramètres dont le contexte économique mondial. Même si ce dernier n'offre aucune certitude, le Togo espère quand-même une amélioration de son taux de croissance. Comptant sur la mise en œuvre du PND, des retombées du Forum économique Togo-Union européenne, la consommation finale des ménages et des investissements privés, en lien avec l'amélioration du climat des affaires qui a déjà permis à notre pays de gagner 40 places dans le dernier classement de Doing Business, le gouvernement projette une croissance de 5,5% en 2020. Soit un raffermissement de 0,2 point de pourcentage de plus que celui de 2019. Voici un extrait du communiqué du Conseil des ministres d'hier mercredi.

« Le Conseil des ministres s'est réuni ce mercredi 13 novembre 2019 au Palais de la Présidence de la République, sous la présidence de Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République.

Au cours des travaux, le conseil a :

- adopté un (1) projet de loi ;
- adopté quatre (4) décrets ;
- et abordé des divers.

Au titre des projets de loi

Le seul projet de loi adopté par le conseil est relatif à la loi de finances pour l'année 2020. En 2019, le gouvernement a soumis à l'Assemblée nationale le budget de moyen et ...

Suite à la page 4

...le budget programme. Le premier a été adopté tandis que le second a été exécuté dans l'environnement test en parallèle, pour permettre au gouvernement d'apprécier la fiabilité du système d'information et la maîtrise de l'exercice du budget programme par les différents acteurs avant son exécution dans l'environnement réel en 2020. Le résultat des tests de l'exécution commande la poursuite de cet exercice pour s'assurer de la stabilité du système d'information et de la maîtrise du budget programme pour une bascule sereine en 2021. Le projet de loi de finances, gestion 2020, est élaboré dans un contexte économique mondial marqué par des incertitudes liées à la faiblesse de l'activité économique dans les pays avancés, en lien avec la baisse de confiance des entreprises et des ménages, le Brexit dans la Zone euro et le fléchissement du rythme de l'activité en Chine. En Afrique subsaharienne, la révision à la hausse du taux de croissance initialement prévue, qui devrait doper les économies, n'a pu être effective. C'est ainsi que selon les dernières perspectives de l'économie mondiale, publiées en juillet 2019 par le Fonds monétaire international, la croissance mondiale est estimée à 3,6% en 2018. L'activité économique devrait ralentir en 2019 et le taux de croissance serait de 3,5 % en 2020. Au niveau des économies avancées, le taux de croissance du PIB réel passerait de 2,3 en 2018 à 1,7 en 2019 et en 2020. Dans les économies émergentes et en développement, la croissance se situerait entre 3,9 en 2019 et 4,6% en 2020. Au niveau régional et sous régional, notamment en Afrique subsaharienne, la croissance serait de 3,2% en 2019 et 3,6% en 2020 alors qu'au sein de la CEDEAO, elle serait de 3,8 en 2019 et 2020. Dans la zone UEMOA, la croissance se situerait entre 6,4 et 6,5%. S'agissant du contexte économique national, il y a lieu de relever que la croissance évoluerait dans un environnement marqué par la poursuite des projets prévus par le PND. Cette croissance sera tirée par la consommation finale des ménages et des investissements privés, en lien avec l'amélioration du climat des affaires qui a déjà permis à notre pays de gagner 40 places dans le dernier classement de Doing Business plaçant ainsi le Togo au 97ème rang sur 190 pays concernés dans le monde et les retombées du Forum économique Togo-Union européenne. Il est projeté un taux de croissance de 5,5% en 2020 soit un raffermissement de 0,2 point de pourcentage

de plus que celui de 2019. Conformément aux dispositions de la Directive n°06/2009/CM/UEMOA du 26 juin 2009 portant loi de finances au sein de l'UEMOA, transposée dans l'arsenal juridique national à travers la loi organique n°2014-013 du 27 juin 2014 relative aux lois de finances, le gouvernement a élaboré le Document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle (DPBEP) 2020-2022. Ce document présente la perspective des finances publiques sur cette période et tient compte des orientations et priorités du PND. Les perspectives budgétaires s'appuient sur un cadrage macro-budgétaire qui tient compte des environnements économiques national et international, des efforts à fournir au titre du programme économique et financier appuyé par le FMI qui arrive à son terme à la fin de l'année 2019. En vue de transformer structurellement l'économie togolaise, le gouvernement entend mettre l'accent sur l'exécution des activités des trois axes du PND, tout en accordant une attention à des programmes tels que le Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC), le Programme d'appui aux populations vulnérables (PAPV) ainsi qu'à l'emploi des jeunes des différents secteurs et aux agropoles. De même, les efforts seront poursuivis et intensifiés en matière d'aménagement des pistes rurales, de réhabilitation des équipements de formations sanitaires et de mise en œuvre de la décentralisation. Globalement, le gouvernement va maintenir une stratégie budgétaire prudente visant la soutenabilité des finances publiques à travers une amélioration du recouvrement des recettes et une maîtrise des dépenses afin de dégager un solde budgétaire conforme au standard communautaire. La politique budgétaire 2020 sera axée sur la poursuite de l'amélioration de la mobilisation des ressources internes, une meilleure allocation des ressources publiques sur la base de l'efficacité des dépenses publiques et la maîtrise du déficit budgétaire. Les ressources se composent des ressources internes et externes. Les réformes fiscales seront essentiellement orientées vers la poursuite de la modernisation de l'administration fiscale, la création d'un environnement fiscal attractif aux investissements privés garantissant l'équité et la justice fiscale et offrant des services de qualité aux opérateurs économiques. L'OTR poursuivra l'exécution de son Plan stratégique en recherchant

une plus grande performance à tous les niveaux et la mise en œuvre de la politique fiscale se poursuivra dans le respect des normes d'harmonisation communautaire des espaces UEMOA et CEDEAO. Les efforts seront intensifiés, à travers plusieurs mécanismes, pour améliorer les recettes non fiscales. Concernant les ressources externes, le gouvernement poursuivra une stratégie d'endettement prudente en recourant aux dons-projets et dons-programmes et en privilégiant les emprunts concessionnels tout en veillant à la soutenabilité à moyen et long terme de la dette publique, dans le respect des normes communautaires. Ces ressources seront orientées vers des investissements dans les secteurs porteurs en rapport avec le PND. Les dépenses comprennent les dépenses ordinaires et en capital. Le gouvernement veillera à une gestion prudente et efficiente des dépenses, en observant les principes d'exécution établis par les textes en vigueur. Pour ce qui est dépenses en capital, elles seront exécutées conformément aux priorités de la politique définie par le gouvernement dans le document de référence de la stratégie nationale de développement dans le respect des règles et procédures pertinentes en la matière. Le budget de l'Etat pour l'année 2020 respecte aussi les critères de convergence de la surveillance multilatérale au sein de l'UEMOA et de la CEDEAO. En matière d'endettement, les efforts seront poursuivis pour préserver la viabilité de la dette et renforcer la stabilité macroéconomique. Ainsi, les prévisions du budget de l'Etat pour 2020 s'établissent en ressources et en charges à 1466,2 milliards de FCFA, contre 1381,9 milliards en 2019. Les estimations du budget général pour la loi de finances 2020 s'élèvent en ressources et en charges à 1463,8 milliards de FCFA contre 1378,7 en 2019, soit une hausse de 6,2% en raison de l'augmentation des ressources de trésorerie. Les prévisions de recettes et de dépenses des comptes spéciaux connaîtront une baisse de 28,1% et s'établiront à 2,3 milliards de FCFA. Le Gouvernement s'engage résolument à poursuivre l'assainissement des finances publiques et à prendre toutes mesures permettant l'accélération de la croissance économique afin d'assurer une prise en charge adéquate de la demande sociale.

Au titre des décrets Le premier décret adopté par le conseil fixe le nombre des

commissions électorales locales indépendantes (CELI) et des commissions électorales d'ambassades indépendantes (CEAI) et fixent leurs ressorts territoriaux respectifs.

L'article 27 de la loi n° 2012-002 du 29 mai 2012 portant code électoral modifiée par la loi n° 2013-004 du 19 février 2013, la loi n° 2013-008 du 22 mars 2013 et la loi n° 2019-17 du 6 novembre 2019 dispose en son alinéa 2 que le nombre de commissions électorales locales indépendantes (CELI) et des commissions électorales d'ambassades indépendantes (CEAI) ainsi que leurs ressorts territoriaux respectifs sont fixés par décret en conseil des ministres sur proposition de la CENI. C'est en application de cette disposition que le présent projet de décret est proposé dans le cadre de la préparation de l'élection présidentielle de 2020. Il crée, en plus des commissions électorales locales indépendantes (CELI), des commissions électorales d'ambassades indépendantes (CEAI) et permet ainsi de prendre en compte les modifications apportées au code électoral par la loi n° 2019-17 du 6 novembre 2019 qui offrent la possibilité aux Togolais de l'extérieur de participer aux élections nationales. Il convient de rappeler les conditions légales pour le vote des Togolais de l'étranger :

- 1- le vote des Togolais de l'étranger n'est possible que dans les pays où le Togo dispose d'ambassade ;
- 2- le nombre minimum des Togolais résidents dans un pays et enregistré à l'ambassade Togolaise retenue pour l'ouverture d'une commission électorale d'ambassade indépendante (CEAI) est fixée à 300 ; il est rappelé qu'à l'intérieur du pays le nombre minimum d'électeurs pour l'ouverture d'un bureau de vote est de 500 ;
- 3- le nombre de CEAI est arrêté en se référant aux chiffres communiqués par nos ambassades précisant le nombre de nos compatriotes inscrits dans leurs registres respectifs ;

- 4- enfin, pour qu'un compatriote vivant à l'étranger se fasse délivrer une carte d'électeur, il doit fournir en dehors des pièces d'identités, la carte consulaire qui prouve que ce compatriote réside depuis plus de six (6) mois dans le pays de sa résidence. Cette durée minimale de résidence est prescrite à l'article 48 du code électoral dans sa version originale de 2012 (dispositions inchangées jusqu'à ce jour). Le deuxième décret adopté par le conseil porte ouverture et clôture de la période de

révision des listes électorales pour l'élection présidentielle. L'article 51 du code électoral dispose que « l'élection est faite sur la base de la liste révisée pendant toute l'année qui suit la clôture de cette révision ». Cependant, il a été initié une révision exceptionnelle des listes électorales en mai 2019 dans le cadre des élections locales alors qu'un recensement électoral avait eu lieu en octobre et novembre 2018 pour les élections législatives de 2018. De nouveau, le Gouvernement initie une révision exceptionnelle pour un processus électoral plus inclusif et, surtout, permettre aux Togolais vivant à l'étranger de se faire recenser pour la première fois. La révision des listes électorales se déroulera pendant la période du 29 novembre au 1er décembre 2019, en une phase unique dans les centres de recensement qui seront ouverts de 7 heures à 16 heures, heure GMT au Togo et en heure locale dans les pays retenus pour le vote des Togolais de l'étranger.

Le troisième décret adopté par le conseil, modifie le décret n°2016-166/PR du 24 novembre 2016 portant création, attributions et organisation de la Société des Infrastructures numériques (SIN). Le décret a pour objet de transférer le réseau E-gouv à la société des infrastructures numériques sous la forme d'un apport en nature fait par l'Etat qui permet de mettre à disposition des opérateurs établis sur le territoire national les infrastructures du réseau E-gouv.

Le quatrième décret adopté par le conseil porte dissolution des délégations spéciales. En effet, les élections locales ont permis de doter les communes d'organes élus. Le présent décret constate la fin de l'existence de ces délégations spéciales après les passations de services qui ont eu lieu sous le contrôle des représentants du pouvoir central. Au titre des divers Le Premier ministre a exhorté les membres du gouvernement à faciliter, selon leurs secteurs respectifs d'intervention, la mise en œuvre de la décentralisation. Il leur a également demandé de redoubler d'efforts pour que les perspectives ouvertes par le projet de budget puissent permettre une amélioration constante et renforcée des conditions de vie de nos concitoyens et, partant, œuvrer à l'atteinte des résultats du PND pour plus de ressources.

Fait à Lomé, le 13 novembre 2019
Le Conseil des ministres

Millenium challenge corporation**Le Togo en marche vers le programme Compact**

Après la validation par le Togo des 14 indicateurs du Millenium challenge corporation, les autorités togolaises sont confiantes pour bénéficier du programme Compact. Mercredi 13 novembre, au cours d'un atelier, la cellule MCA/MCC-Togo a présenté la carte des scores 2020 du Togo. Cette rencontre s'est déroulée en présence des points focaux de la cellule MCA (Millenium challenge account) et d'autres personnalités dont la ministre conseillère du chef de l'Etat chargée du climat des affaires, Sandra Johnson.

Le Togo espère bénéficier du programme Compact sous peu. Le pays a validé 14 indicateurs sur les 20 sur la carte de score 2020 du Millenium challenge corporation (MCC). Au cours de cet atelier, le coordonnateur en charge de la cellule Millenium challenge account au Togo, Stanislas Baba, s'est réjoui des performances obtenues par le Togo ces dernières années.

« Le Togo a en réalité validé 15 critères, y compris les droits politiques qui n'ont pas été pris en compte. Nous avons manifesté notre désaccord au

MCC. Il n'est pas possible qu'une institution de cette importance ne sache pas que les élections législatives ont eu lieu conformément à la feuille de route de la Cédéao et que c'est en toute liberté que l'opposition a choisi de ne pas y participer. Il n'est pas normal que le MCC ne sache pas que le Togo a organisé avec succès des élections législatives », a précisé M. Baba.

En bénéficiant du programme Compact, le Togo pourra recevoir des aides supérieures à 300 millions de dollars. Le pays a validé le critère relatif à la bonne gouvernance,

à travers la maîtrise de la corruption, la liberté d'information, les droits politiques, la liberté civile, l'Etat de droit. Le pays a également validé le critère sur l'investissement dans le capital humain avec ses dépenses d'éducation, son taux de couverture vaccinale, son taux d'achèvement des filles au cycle primaire, sa protection des ressources naturelles. Le troisième critère est relatif à la liberté économique à travers l'inflation, le genre dans l'économie et la politique commerciale

Selon la cellule MCA-Togo, le pays a encore une marge



La table d'honneur à la cérémonie

de progression car cinq (05) indicateurs sont juste en dessous de la médiane ou sur la médiane. Il s'agit de : la qualité de la réglementation, l'accès au crédit, la création d'entreprises, les dépenses de santé et l'efficacité de l'action gouvernementale.

Les progrès réalisés par le Togo montrent la consolidation de l'éligibilité du pays au programme threshold. Ainsi, le Togo a fait un pas supplémentaire pour son éligibilité au programme compact.

Félix Tagba

Energie solaire**Comment mieux la promouvoir dans l'espace Uemoa ?**

La question était au cœur d'une conférence qui a réuni plusieurs experts des huit pays de l'Union économique et monétaire ouest africaine à Lomé. Des experts des services spécialisés dans les questions des énergies renouvelables ont également pris part à cette rencontre qui s'est achevée mercredi 13 novembre.



Des panneaux solaires

La rencontre a réuni des délégations venues de la Banque mondiale, de la Société financière internationale, de l'Agence française de développement (AFD) et de la Banque allemande de développement (KfW). Parmi les participants se trouvent également des personnalités venues des Etats membres des organes et institutions de l'Uemoa, de la Cédéao, mais aussi des organes en charge des énergies

renouvelables et des agences communautaires d'électricité. Il s'agit d'un atelier régional dont l'objectif est de trouver des voies et moyens pour promouvoir à grande échelle l'énergie solaire dans l'Uemoa. Il a été initié par la Banque ouest africaine de développement (BOAD). La rencontre a permis de proposer des orientations, des cadres réglementaires ou légaux et des mesures pour renforcer la performance des Etats

en matière du solaire dans l'espace Uemoa. Les participants sont revenus sur les 29 recommandations issues du Forum organisé à l'occasion du 45e anniversaire de la BOAD sous le thème : « l'énergie solaire dans l'économie des pays de l'Uemoa : état des lieux, enjeux et politiques ». Ce forum a permis de passer en revue diverses problématiques liées à la thématique des énergies renouvelables

et particulièrement de l'énergie solaire notamment. Les participants ont évoqué pendant ce forum le marché et l'écosystème en lien avec les stratégies pour le développement de l'énergie solaire dans la zone Uemoa. Le bilan des interventions de la BOAD dans le développement de l'énergie solaire et les expériences de ses partenaires comme la BAD, l'AFD, la BEI, la Banque mondiale... ont été également à l'ordre du jour des discussions. Il était aussi question de parler de la mobilisation des ressources et des savoir-faire pour le financement de l'énergie solaire. Cet atelier régional de Lomé initié par la BOAD vise à permettre aux pays de l'Uemoa de relever un défi

commun et de renforcer la part du solaire dans leur mix énergétique avec l'appui de leurs partenaires.

Le gisement solaire représente en moyenne annuelle plus de 3000h d'ensoleillement et une radiation journalière entre 4 et 7 Kwh/m². De 2013 à novembre 2018, la BOAD a soutenu plus de 18 projets d'énergie renouvelable dont 8 relatifs à l'énergie solaire, le tout pour un financement global de plus de 187 milliards de FCFA. L'institution a renforcé son partenariat avec 3 grands fonds internationaux, notamment le Fonds d'adaptation, le Fonds pour l'environnement mondial et le Fonds vert pour le climat.

Félix T.



tm
TOGOMATIN

DIRECT AGENCE
Agence conseil en communication

Vous êtes un annonceur, un privé, une agence conseil en communication ou un homme d'affaires !
Vous avez besoin d'une communication dans le journal Togo Matin ?

Contactez notre régie exclusive
DIRECT AGENCE
Rue 132, Angle 139 Aflao-Gakli Djidjilé
(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

RIDUTO®

RIZ DU TOGO

1kg,

5 kg,

25 kg,

50 kg



Le choix de la qualité et du bon goût

05 BP 328 Lomé - Togo / Tél +228 99 03 74 63 - Email : info.riztogo@gmail.com

RIDUTO & RIDUTO RICE sont des marques déposées

ALMOK, une étoile au cœur de mélodie enchantant les notes !

Un proverbe hongrois dit : "Celui qui se lève tôt trouvera l'or". Cette étoile-là, togolaise et fière, à l'instar du soleil, s'est sans doute levée tôt pour briller telle une pépite dorée. À l'image de sa simplicité, les mots pour dépeindre Almok, la femme, l'ambassadrice de Woodin n'ont rien de compliqué : décomplexée, naturelle, jeune, belle, bosseuse, rieuse, joueuse, joyeuse etc. Mais, ce qui décrit au plus juste Almok, l'artiste, la chanteuse, c'est indubitablement la voix ! Une voix à la tessiture riche et implacable qui se donne, comme pour donner des frissons aux astres ; mélodieuse qui porte, comme pour porter chacune de nos émotions vers le firmament, note après note.

La voie toute tracée...

Edem Afi KOMLA, de son vrai nom, est née il y a presque trois décennies à Témédja dans les contrées montagneuses d'Akposso au centre du Togo. L'artiste est tombée toute jeune dans la marmite. Sauf que la potion magique que contenait celle-ci, c'est la passion de la musique. "Je viens" raconte-elle "d'une famille de musiciens, de chanteuses, de compositeurs, donc l'ambiance était..." en effet aux chansons, mais essentiellement chrétiennes à la maison. Expliquant, à n'en pas douter, la création avec ses amis en 2007 d'un quartet de chant choral, les Angelsvoice, officiant remarquablement à l'Église. L'occasion donc pour la chanteuse en herbe de maîtriser la présence sur scène, parfaire ses cordes vocales et opérer la magie qui aujourd'hui enchante tant l'ouïe d'un public totalement sous le charme. Le fait est que l'élève qu'elle était a été elle-même, dès le départ, conquise jusque dans les veines par cette passion, au point de sacrifier en chemin l'école pour saisir la première opportunité qui s'est offerte à elle de se lancer dans une vraie carrière.

Le palindrome de son patronyme lui servira désormais de nom d'artiste : ALMOK pour KOMLA.

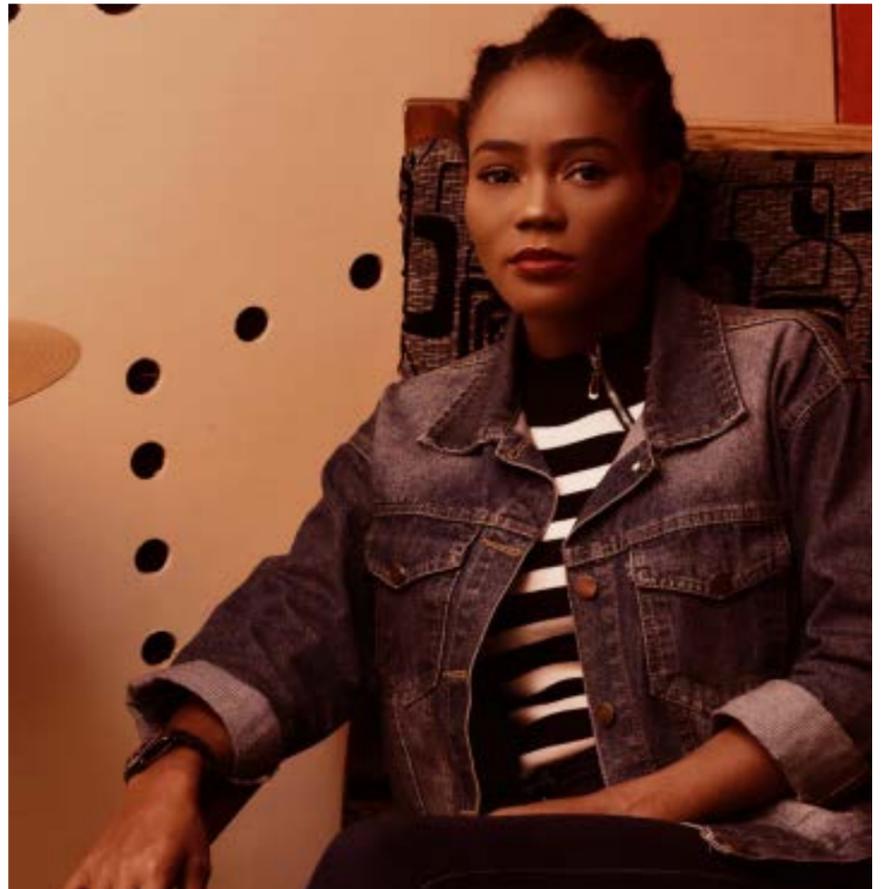
Une bonne note, gage de succès ?

Dix sur dix l'incroyable envolée

en 2011 lors de la sortie de son premier single intitulé "Mariage" et qui la révèle au grand public. Ce dernier découvrait alors pour la toute première fois ce timbre particulier d'un mezzo-soprano doux et libre de descendre d'une voix ou de reprendre du ton en s'accordant invariablement sur toute bonne note. Celle que le public mélomane entend ou celle qu'il donne.

Pour ce morceau, elle obtint, bien entendu, au Togo Hip Hop Awards la note la plus prometteuse : consacrée 'la révélation de l'année', une fois rentrée à la maison, elle déclara comblée et enthousiaste à sa mère "j'ai quand même fait quelque chose cette année !"

Ce succès immédiat, selon elle se justifie par le fait qu'elle a "offert au public ce qu'il voulait" et par la force du travail. Elle crée ainsi un univers stylistique à l'image d'un caractère entier et de feu, par endroit nuancé de douceur, où souveraine, elle réalise à volonté de délectables cocktails de R'nB, afropop, dancehall, nouvelles rythmiques à la mode comme Gweta, Kool Katché etc. Des lyrics accrocheurs, à thématiques jeunes, actuelles et diverses, tout aussi enflammés et vocalisés dans un mélange indifférencié de français, mina et argot. L'étoile, lancée sur la rampe de Fanga Music et qui était il y a encore peu sous la coupe de cette maison, est



ALMOK

déjà belle heurette visible partout en Afrique et ailleurs, enchainant tubes, nominations et récompenses : "C ma prière" (2012, single) ; "Minamagnan" (2012) ; "Jiguèguè" ; "Mokpokpo" ; "Nononini" ; "Molo molo" ; "Etoukpé"...

Une mère engagée, une musicienne accomplie.

"Parce que je suis une fille" est un affirmatif qui résonne de tout son sens dans le cœur engagée d'Almok. C'est aussi l'intitulé du programme de Plan Togo, celui dont elle était la porte-voix. Leur collaboration avait débuté, lorsqu'elle voulait en 2012 dédier 20% du profit des ventes de son album "Mon idéal" pour aider les jeunes filles à aller, contrairement à elle, au bout de leur scolarité. Elle souhaiterait comme elle l'explique voir les jeunes filles vulnérables, plutôt que laissées

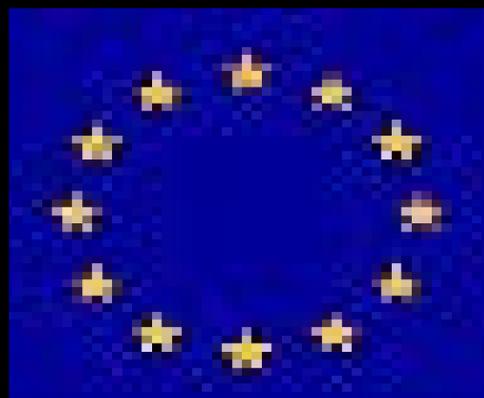
à leur sort, être soutenues pour, un jour, décrocher "leur licence, leur master, leur doctorat". Aujourd'hui, mariée depuis 2017 et mère dès 2018 d'un petit garçon, son engagement à agir et à inspirer sa génération et celle qui suivront, en particulier les jeunes filles, n'en n'est que plus fort.

Forte, Almok l'étoile qui voyage toute en harmonie, l'est aussi de son désir de continuer à apprendre, à être une bonne mère, une épouse exemplaire, à donner le meilleur à son public. En témoigne la préparation avec minutie et patience de son nouvel album, ainsi que son retour sur scène.

Il ne reste, pour ses fans, plus qu'à espérer que les astres s'alignent encore une fois avec elle, afin que le destin de l'enchanteresse tienne toutes ses promesses.

Edem Pédanou

La clause de non-responsabilité : Ce projet a été réalisé avec le soutien financier de l'Union Européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du Pro-CEMA (ICE) et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.



AVIS DE DECES

Togbui Kondo Komlan Atiboga
TOUGLO, Chef Canton de
Tchékpo Dédékpôé
Togbui ZOUTOGLO SILIADIN
Jean, Chef de Dalaé à Thekpo-
Dédékpôé
Togbui DATE, Chef de Terre
M. AZEGUE Komi, Assafogan
de Dalavé
M. ADJEGAN Sounou, Chef
de la Collectivité SETOU-
DOKPO
Le Conseil Municipal de la
Commune Yoto II
Veuve AZIADOUVO Atsuyé,
née SIGNON et ses enfants
M. SIGNON Akoété, aux
Etats- Unis son épouse et ses
enfants
M. SIGNON Yao Oscar, ex-chef
d'exploitation à BOLLORE(CI),
son épouse et leurs enfants
M. AMELENOUTEPE Kokou
Nouli, mécanicien chauffeur,
son épouse et ses enfants
Les familles parentes, alliées et
amies
AMELENOUTEPE Yaovi
Dit ASSAFO, chef du
quartier Kogamé à Tchekpo
Dédékpôé
Planteur et tradipraticien au
Togo et en Côte d'Ivoire,
Conseiller Municipal de la
Commune Yoto II
Décédé le Mardi 15 Octobre
2019 au CHR de
Tsévié à l'âge de 58 ans



AMELENOUTEPE Yaovi, Dit ASSAFO

Programme des obsèques

Vendredi 15 novembre 2019

19H 00- 20H 30 : Veillée de
prières et chants
20H 00- 04H00 : Veillée
traditionnelle

Samedi 16 Novembre 2019

07H 00 : Chapelle ardente
09H 00 : Cérémonie
traditionnelle (Nudjodjo) suivies
de l'inhumation

Samedi 23 Novembre 2019 :

Cérémonie traditionnelle du 8
é jour
Maison mortuaire : Domicile
du défunt, quartier Kogamé à
Tchékpo-Dédékpôé (Préfecture
de Yoto)

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoé, 15 78 ; Bd du 13 Janvier,
Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMSTOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e
étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél:
22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse /
Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél :
90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES
ANGES» Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90
24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoé, Avenue Joseph
Strauss) ; Tél : 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoé Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation
d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des
Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle
Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ
(Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super
Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du
Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA
(Qtier Adidogomé, carrefour des
Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19
COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC.
Tél : 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES
ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana
BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle
africaine) ; Tél : 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél :
91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
Tél: 22 40 04 99

ECOJOGGING
COUPE DU MONDE

Du **26** au **16**
Octobre Novembre
Lomé-Togo

LES ETAPES
Etape de la Plage de Lomé: 26 OCTOBRE
Etape d'Agbalepedo : 02 NOVEMBRE
Etape de Bé Kikamé : 09 NOVEMBRE
Etape d'Agoé-Nyivé : 16 NOVEMBRE

#CMEcojogging

Loggins

Logos of sponsors: STAD AFRIC, PURE, Sava, PEN-TOGO, ANVT, STUDIO, etc.

+228 91 50 25 88
www.ecojogging.org

Musique / Flash Marley

La « Madré » du « Rap Game » togolais

De nationalité togolaise, « Flash Marley » est la première femme à s'imposer dans l'arène du « rap » togolais par la sortie de son premier album. Intitulé « La Madré », cet album est un concentré de morceaux hip-hop. Être un artiste de la chanson, c'est aussi arriver à avoir à son actif un ou des albums. La jeune Flash Marley l'a si bien compris.

De son vrai nom Maglodji Sitsofé Judith à l'état civil, Flash Marley est la première à lancer un album rap féminin au Togo. Elle est l'une des rares filles à réussir dans ce milieu, et à se faire connaître du public. La jeune passionnée du rap dit s'intéresser au dessin et la poésie. Autrement, « Flash Marley » convertit ses poésies et les messages véhiculés dans ses dessins en art musical. Parce que

d'après elle, « la musique est le canal adéquat pour être plus proche et en parfaite connexion avec ses fans ».

La passionnée du quatrième art qui a plusieurs cordes à son arc, a pour modèles les artistes chanteurs comme le Duc Booba, Angélique Kidjo, Bob Marley et autres figures légendaires dont elle s'inspire. Flash Marley a fait ses débuts dans la musique en 2013. Elle sort d'abord en

2014, un son titré « Avenir », une sorte de coup d'essai pour tâter le terrain afin de mieux diagnostiquer le showbiz togolais ainsi que le public.

La rappeuse togolaise ne sera réellement révélée aux Togolais qu'à partir de 2015, grâce à une collaboration avec l'artiste « Diff plies », laquelle donne le morceau « Biédéka » (un franc). A priori « Flash Marley » est



Flash Marley

considérée par la majorité des mélomanes comme la meilleure du rap féminin au Togo.

N.E.

Littérature togolaise

« Mon Gros Petit Village » d'Aamron

De la musique à la littérature, il semble qu'il n'y a pas un grand pas à franchir. On en veut pour preuve la transition de l'artiste-chanteur togolais « Aamron ». En effet, le jeune rappeur fera bientôt son entrée dans la littérature togolaise avec son tout premier ouvrage « Mon Gros Petit Village ».

Initié dès son jeune âge à la musique par son père et séduit par « Mc Solaar », « Aamron » avait monté très haut la barre du rap made in « Togo » par son style distingué. En 2010, le rappeur « Aamron » a sorti son premier album « Black Boy » qui a fait le plein succès dans le temps.

Avec « Black Boys », son album sorti en août 2010 et composé de seize morceaux aux thèmes aussi diversifiés les uns que les autres, Aamron dépeint l'environnement dans lequel il a grandi et surtout proclame sa

présence dans l'univers de rap. Néanmoins, en 2014, l'artiste « Aamron » auparavant « Amron » change de pseudo en devant « WEE-SSI ». Ses fans attendaient de lui tout sauf un changement de pseudo encore moins ses nouvelles compositions qui parlent de l'amour, de la réconciliation... L'accueil fut donc mitigé. Une grande partie du public réclamait encore AMRON le clasheur, ou du moins qu'il garde son pseudonyme « Amron ».

En 2018, quelques mois après la sortie de son single

#JMXQZ (je m'excuse) qui annonçait son retour dans l'arène musicale après près de 3 ans d'absence, le rappeur refait surface sous le pseudo d'Aamron, double « A », qui n'est autre que l'anagramme du dieu soleil égyptien AMON-RA qui signifie toujours WEE-SSI (Soleil en Kabyè).

En 2019, on découvre un autre talent du rappeur, celui de l'écrivain. Les écrits restent dit-on. « Aamron » compte graver ses mots dans la littérature. « Mon Gros Petit Village » est une nouvelle qui est en cours de préparation



Aamron

aux éditions Continents. La parution du premier ouvrage de « Aamron »

est prévue pour le mois de décembre 2019.

Nadia Edodji

Lire

« L'esprit souterrain » de Fiodor Dostoïevski. Ed Beq. Pp 24-26

« ...Mais il s'arrêta, stupéfait, en regardant son futur logeur. Sous ses yeux se jouait un drame muet. Le vieillard était mortellement pâle, prêt à tomber inanimé. Il faisait peser sur la jeune femme un regard de plomb, immobile et perçant. Elle aussi pâlit d'abord, mais brusquement tout son sang lui monta au visage, et ses yeux brillèrent d'un étrange éclat. Elle conduisit Ordinov dans la pièce voisine. Tout le

logement se composait d'une seule et vaste chambre divisée par deux cloisons en trois parties. Du vestibule on passait dans une très petite pièce. En face, dans la cloison, s'ouvrait une porte qui menait évidemment à la chambre à louer. Elle était étroite, avec deux fenêtres basses très rapprochées l'une de l'autre. Tout était embarrassé par les menus objets essentiels à un ménage. Tout était pauvre, mesquin, mais extrêmement propre. Une table en bois blanc, deux chaises vulgaires, deux bancs le long du mur formaient tout le mobilier. Dans un coin l'on avait mis

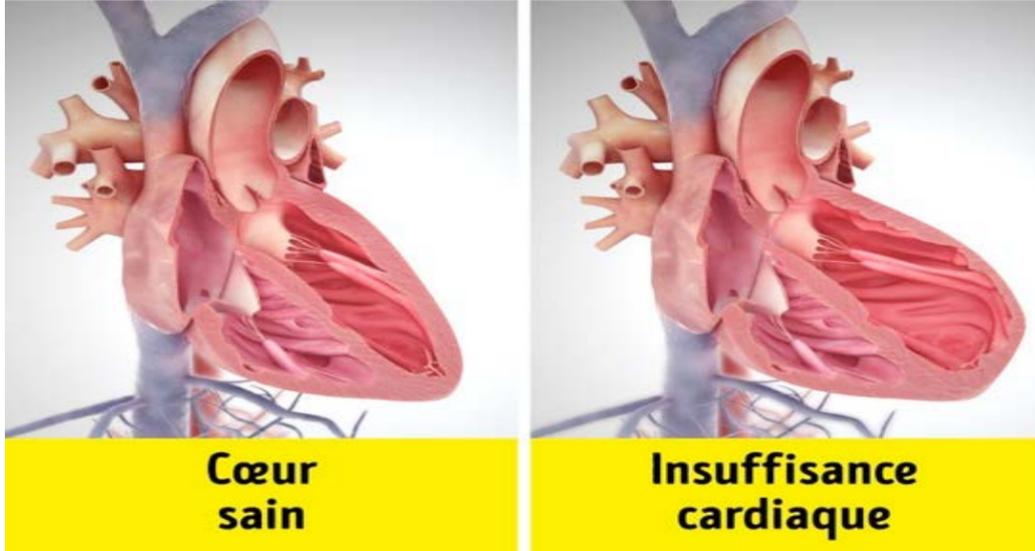
une grande image pieuse ornée d'une couronne dorée et soutenue par une planche. Devant l'image brûlait une lampe. La chambre à louer partageait avec la pièce voisine un grand et incommode poêle russe. Il était clair que trois personnes ne pouvaient vivre dans un tel logement. Ils discutèrent les conditions. Mais leurs voix étaient entrecoupées, ils se comprenaient à peine. Ordinov, à deux pas d'elle, entendait battre son cœur. Elle était tremblante, et à son émotion se mêlait une sorte de terreur. Enfin l'accord se fit. Le jeune homme déclara qu'il emménagerait aussitôt

et revint au vieillard. Il se tenait encore près de la porte, debout et toujours très pâle, mais un sourire calme, un sourire réfléchi s'était fait jour sur ses lèvres. En apercevant Ordinov, il fronça de nouveau le sourcil. As-tu un passeport ? lui demanda-t-il brusquement, d'une voix haute et dure, tout en ouvrant la porte. Oui, répondit Ordinov un peu déconcerté. Qui es-tu ? Vassili Ordinov, noble, sans emploi. Je m'occupe de certains travaux, répliqua Ordinov, sur le même ton que le vieillard. Et moi aussi ; je suis Ilia Mourine, mechtchanine. C'est assez, va-t'en. Une

heure plus tard, Ordinov était installé, à son propre étonnement, - et à celui de M. Schpis, qui commençait à soupçonner, avec sa douce Titchen, que son locataire s'était moqué de lui. Ordinov ne comprenait guère comment tout cela avait pu arriver, mais il ne tenait pas à le comprendre. Son cœur battait si fort que ses yeux se troublaient et sa tête tournait. Machinalement il entreprit de mettre ses affaires en ordre. Il dénoua le paquet de ses hardes ; puis il ouvrit sa malle de livres et voulut les ranger. Mais bientôt ce travail le lassa... »

Insuffisance cardiaque**Comment prévenir cette pathologie grave du cœur ?**

Peu connue du grand public, l'insuffisance cardiaque est une pathologie grave qui se caractérise par une diminution des capacités de fonctionnement du cœur, qui n'est alors plus en mesure de pomper assez de sang pour répondre aux besoins de l'organisme. C'est l'une des causes de mortalité dans le monde. Quels comportements faut-il adopter pour prévenir cette pathologie qui touche habituellement les artères du cœur ?



L'insuffisance cardiaque est cette incapacité du cœur à pomper suffisamment le sang pour répondre aux besoins de l'organisme. C'est un problème de santé grave qui se traduit par un essoufflement et une fatigue disproportionnés par rapport à l'effort produit. Cette pathologie survient généralement chez des individus dont la santé est fragilisée depuis plusieurs années par des troubles

cardiaques ou respiratoires ou par l'hypertension artérielle. L'insuffisance cardiaque apparaît lorsque le cœur n'a plus autant de force pour expulser le sang dans les artères ou qu'il se remplit moins bien de sang parce qu'il s'est rigidifié ou dilaté. Chaque contraction du cœur étant par conséquent moins efficace, le sang met plus de temps à passer dans les artères et tend à stagner dans

les veines. C'est d'ailleurs pour cette congestion du sang dans les veines qu'on la nomme insuffisance cardiaque congestive. Le diagnostic posé au stade de l'insuffisance cardiaque globale avec des lésions sévères et évoluées fréquentes au Togo et en Afrique révèle généralement que la population concernée est relativement jeune. L'hypertension artérielle, les coronaropathies,

la cardiomyopathie du péripartum, les valvulopathies, les cardiomyopathies toxiques et infectieuses en étaient les principales causes.

Les défis restent nombreux et le combat est loin d'être gagné, comme le montre l'augmentation des facteurs de risque tels que l'obésité ou le diabète. La fréquence croissante des infarctus chez les jeunes femmes ou même des facteurs environnementaux ou génétiques, devront être pris en compte.

Les symptômes de l'insuffisance cardiaque ne sont pas toujours évidents. Aux premiers stades de l'insuffisance cardiaque, certaines personnes ne présentent aucun symptôme. D'autres peuvent avoir des symptômes comme la fatigue ou la difficulté à respirer sur le compte de la vieillesse. Mais, à cause de l'incapacité du cœur à alimenter efficacement les organes comme les reins et le cerveau du patient, il se peut qu'il éprouve un certain nombre de symptômes, comme des difficultés à respirer, de

gonflement des pieds et des jambes, le manque d'énergie, le sentiment de fatigue. Cette pathologie peut aussi occasionner des difficultés à dormir la nuit à cause des problèmes respiratoires, du gonflement de l'abdomen, de la perte d'appétit. Au-delà de tout ce qui précède, l'insuffisance cardiaque se manifeste par des toux accompagnées de mucosités, de miction accrue la nuit, de confusion mentale et des troubles de la mémoire.

En attendant qu'un traitement efficace soit trouvé à ce problème de santé publique qu'est l'insuffisance cardiaque, il faudrait pour l'instant adopter des comportements pouvant aider à prévenir cette pathologie. Il s'agit notamment d'arrêter de fumer et limiter la consommation d'alcool, de contrôler sa pression artérielle et apprendre à mieux contrôler le stress. Il faut aussi adopter une alimentation équilibrée pour maintenir un poids santé.

Justin Amaah
Source : Le monde

Tabagisme**Les idées reçues qui n'encouragent pas à s'en débarrasser**

Le tabagisme est une pratique dangereuse pour le fumeur et son entourage. Il faut donc s'en débarrasser. Mais des idées reçues peuvent constituer un blocage à ce processus d'abandon. En voici quelques-unes.



C'est la présence de nicotine qui est mauvaise dans le tabac. Vrai ou faux ?

Faux ! La nicotine n'a pas d'effet nocif aux doses où elle est utilisée. Elle est en revanche responsable de la dépendance au tabac. Quant aux substances toxiques et cancérigènes dans le tabac, elles sont nombreuses : goudrons, monoxyde de carbone...

Le corps fabrique pendant des années des anti-

oncogènes pour enrayer la mutation (transformation) des cellules du poumon en cellules cancéreuses. Au bout d'un certain nombre d'années, ce système de défense est dépassé, et le cancer peut apparaître si l'on décide de ne pas cesser de fumer. Pour rappel, la cigarette est responsable de 90 % des cancers du poumon et de 30 % de la mortalité totale par cancer.

L'utilisation d'un filtre me protège. Vrai ou faux ?

Faux ! Le filtre ne diminue pas le risque de cancer. De même, le fait de ne pas inhaler la fumée n'apporte pas plus de sécurité.

Que je fume 5 cigarettes ou un paquet, les risques sont les mêmes. Vrai ou faux ?

Faux. Les risques de la cigarette peuvent s'estimer en paquet-année (PA). Ce risque est facile à calculer. Le PA correspond au nombre de cigarettes fumées chaque jour multiplié par le nombre d'années pendant lesquelles on a fumé, divisé par 20. On obtient ainsi un chiffre exprimé en PA. A partir de 20 PA, on a un risque statistique plus important de développer un cancer du poumon.

Les cigarettes légères sont moins dangereuses. Vrai ou faux ?

Faux. Ces cigarettes dites légères ne diminuent pas le risque de cancer pulmonaire. Au contraire,

les taux plus faibles en nicotine et goudrons conduisent les fumeurs à compenser le manque par des inspirations plus fréquentes et plus profondes et à fumer plus de cigarettes par jour.

Le tabac blond est moins nocif que le tabac brun. Vrai ou faux ?

Faux. On sait aujourd'hui clairement que le tabac blond n'est pas moins nocif que le tabac brun. Les carcinogènes du tabac blond diffèrent un peu des autres tabacs : ils provoquent des cancers localisés différents, mais est tout aussi dangereux. Les cigares sont aussi dangereux que les cigarettes. Vrai ou faux ? Vrai. Fumer le cigare est tout aussi dangereux que la cigarette. Un amateur de cigares a même quatre fois plus de risque de développer un cancer de la bouche ou du pharynx et dix fois plus de risque de développer un cancer du

larynx.

Fumer a des effets néfastes sur les poumons, mais pas sur le cœur. Vrai ou faux ?

Faux. Le tabac est la première cause de décès liée aux maladies cardiovasculaires. Trop de personnes ignorent que les cigarettes augmentent les risques d'infarctus. Pourtant les quatre mille substances toxiques contenues dans le tabac freinent l'oxygénation du cœur, favorisent les dépôts de cholestérol et la formation de caillot dans les artères et rigidifient les vaisseaux. Arrêter de fumer n'est pas vain. Après cinq ans d'arrêt de la cigarette, le risque d'infarctus du myocarde devient équivalent entre un non-fumeur et un ex-fumeur. Il n'est donc jamais trop tard pour écraser sa dernière cigarette.

Edem Dadzie
Source : Marion Adler, tabacologue

Coopération française

Activités intenses de Marc Vizy en faveur des populations togolaises

La coopération française en matière de développement profite aux populations togolaises. A preuve, depuis plusieurs jours, l'ambassadeur de France au Togo, Marc Vizy, mène des activités intenses à l'intérieur du pays en faveur des plus défavorisés.



Marc Vizy en compagnie des autorités locales près du puits de Dimori

Dans le cadre du programme novembre numérique, Marc Vizy a assisté à l'atelier « découverte de la réalité virtuelle », proposé aux élèves de terminale du lycée de Bassar, le lundi 12 novembre dernier. L'activité est organisée par l'Institut français du Togo (IFT). Lancé depuis 2017, l'événement dénommé novembre numérique, mois dédié au numérique, quitte Lomé pour la région des Plateaux et de la Kara. Plusieurs étapes sont prévues dont le lycée de Bassar, le collège militaire

Eyadema de Tchitchao, l'université de Kara, le lycée public de Kara et le lycée moderne de Sokodé. Au programme : découverte de la réalité virtuelle, tournoi de jeux vidéo, projections de films de la plateforme IF Cinéma et démonstration de la bibliothèque numérique du réseau culturel français à l'étranger Culturethèque.

Aussi, dans le cadre du projet de réhabilitation du puits français de Dimori, Marc Vizy et le préfet de Bassar se sont rendus sur le terrain. Le projet est

porté par l'ONG Arc Afrique, et est financé par le Service de coopération et d'action culturelle (Scac) de l'ambassade de France. Les travaux visent à améliorer l'accès à l'eau potable par le curage, la consolidation et le renforcement du socle du puits.

Ils permettront d'améliorer la santé des populations et les conditions de vie des femmes. Cet accès facilité à l'eau potable permettra au village d'en disposer lors de la saison sèche.

L'amélioration de la santé

maternelle et infantile au Togo préoccupe l'ambassade de France.

La directrice de cabinet du ministère de la Santé et de l'Hygiène publique, Midamegbé Akakpo et l'ambassadeur de France au Togo, Marc Vizy, ont procédé le lundi 11 novembre 2019 à l'inauguration de la formation sanitaire de Wahala dans la région des Plateaux. L'infrastructure a été entièrement rénovée et équipée par le projet Santé maternelle et infantile au Togo (SMI-Muskoka) soutenu par l'Agence française de développement (AFD) à hauteur de 8 millions d'euros (environ 5,24 milliards de FCFA). Le projet SMI-Muskoka est mis en œuvre depuis 2016, en partenariat avec les consortiums d'ONG dirigés par Plan International Togo et Handicap International (devenu Humanité et Inclusion).

Le secteur archéologique et touristique n'est pas oublié

Toujours pour montrer l'intérêt qu'il porte au territoire togolais, l'ambassadeur de France a visité hier les hauts fourneaux de Nangbani, un site touristique important, dans la préfecture de Bassar. L'intérêt de la coopération française pour ce site s'est exprimé par l'organisation d'un

colloque international à Bassar en 2017 et par l'appui constant du service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade aux départements d'histoire et d'archéologie des universités de Lomé et Kara.

Les travaux sur le site de l'archéologue française, spécialiste de métallurgie ancienne, Caroline Robion Brunner, ont fait l'objet d'une publication dans l'ouvrage de référence intitulé L'Afrique Ancienne, placée sous la responsabilité de François-Xavier Fauvelle, professeur au Collège de France.

Devoir de mémoire

Entre-temps, l'ambassadeur de France a pris part à la cérémonie commémorative de l'armistice de la première guerre mondiale. Wahala accueille un mémorial rénové et entretenu par les ambassades de France et d'Allemagne au Togo. Plusieurs personnalités diplomatiques et des autorités togolaises étaient sur place pour cette commémoration.

Après les discours de circonstance et un dépôt de gerbe, une minute de silence a été observée afin de rendre hommage au sacrifice des soldats qui ont perdu leur vie.

Edem Dadzie

ACHETEZ & LISEZ désormais



SUR

MONKIOSK.com

OU

sur le portail

Lome.com

www.monkiosk.com

www.alome.com

District autonome du grand Lomé

Le processus de création enfin achevé, bientôt la nomination du gouverneur et de son conseil

L'Assemblée nationale a adopté hier mercredi la loi portant attributions et fonctionnement du District autonome du grand Lomé. Le vote des députés vient achever le processus de création du district. Reste maintenant la désignation des 26 élus par les communes et la nomination par le chef de l'Etat Faure Gnassingbé du gouverneur ainsi que 26 autres personnalités pour rendre opérationnel le conseil du District.



Lomé vue d'en haut

Le District Autonome du Grand Lomé est une collectivité territoriale particulière dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière créée en vue d'exécuter des actions propres à la capitale dont certains

volets d'aménagement, d'entretien et de fonctionnalité vont au-delà des compétences des communes.

Tout est mis en œuvre pour le rendre opérationnel dans les prochaines semaines. Mercredi, l'Assemblée nationale a voté la loi portant sur ses attributions et son fonctionnement.

Le Conseil du District comprendra 53 conseillers membres, dont 26 élus locaux issus des 13 communes des préfectures du Golfe et d'Agoè-Nyivé. Les 27 autres personnalités dont le gouverneur seront nommées par le Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé.

« La création de cette entité est motivée par la nécessité d'exécuter des actions propres à la

capitale dont certains volets d'aménagement, d'entretien, de fonctionnalité et de modernisation vont au-delà des compétences des communes », a indiqué Payadowa Boukpepsi, ministre de l'Administration territoriale à l'issue du vote des députés.

Désormais, le District Autonome du Grand Lomé est l'autorité locale représentant la ville de Lomé dans son ensemble.

Le District Autonome du Grand Lomé a été créé par la loi n° 2019-006 du 26 juin 2019 portant modification de la loi n° 2007-011 du 13 mars 2007 relative à la décentralisation et aux libertés locales, modifiée par la loi n° 2018-003 du 31 janvier 2018 en son article 324-2.

TM


COMMUNIQUE

Le Consortium SGI-TOGO & CGF BOURSE, Arrangeur Chef de file et les co-chefs de file ont le plaisir de vous informer qu'ORAGROUP SA, Holding à participation financière du Groupe Orabank, procède à une émission de billets de trésorerie par appel public à l'épargne sur le Marché Financier Régional de l'UEMOA du 05 novembre au 04 décembre 2019.

Les caractéristiques de cette opération se présentent comme suit :

Emetteur	ORAGROUP
Nom du programme	Oragroup Billets de Trésorerie 6,10 % 2019-2021
Période de souscription	Du 05 novembre au 04 décembre 2019
Date de jouissance	12 décembre 2019
Volume	7 000
Montant global de l'émission	35 Milliards de FCFA
Prix de souscription	5 000 000 FCFA
Rémunération	6,10 % brut l'an (net d'impôt pour les résidents du Togo)
Païement des coupons	Intérêts trimestriels
Maturité	2 ans
Païement du capital	A l'échéance

Le programme d'émission est agréé par la BCEAO sous le numéro d'identification Visa BCEAO n° T301201B1BT 6,10 % 11 - 2019 - 2021 et bénéficie d'une garantie à 100 % en intérêt et capital par African Guarantee Fund (AGF).
Souscrivez auprès d'Orabank Togo, de la SGI -TOGO, de CGF BOURSE et des SGI agréées de l'UEMOA et bénéficiez d'un intérêt de 6,10 % l'an sur 2 ans.

Consortium Arrangeur et Chef de File




Co-Chefs de File

